



Énergie, Mines et Ressources

CHANGEMENT D'ADRESSE AUX FINS DE SIGNIFICATION DE LA PARTIE GARANTIE

Direction des ressources pétrolières et gazières

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, gouvernement du Yukon

211, rue Main, bureau 300, Whitehorse (Yukon) Y1A 2B2

Tél. : 867-667-3427 • Téléc. : 867-393-6262 • Courriel : oilandgasdisposition@gov.yk.ca

Également disponible en anglais

This form is available in english

A. PARTIE GARANTIE

Nom complet de la partie garantie

B. TITRE D'ALIÉNATION

Remplir un avis pour chaque titre d'aliénation visé par la sûreté.

Type de titre d'aliénation

Numéro du titre d'aliénation

C. ENREGISTREMENT

Remplir un changement d'adresse pour chaque avis de sûreté enregistré.

Numéro d'enregistrement de l'avis de sûreté original

D. NOUVELLE ADRESSE AUX FINS DE SIGNIFICATION DE LA PARTIE GARANTIE

Nom complet du mandataire de la partie garantie si différent de celui indiqué à la **partie A**

Adresse

Ville ou village

Territoire/Province/État

Pays

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

E. SIGNATURE

Signature de la partie garantie ou de son mandataire

Date (AAAA/MM/JJ)

Nom (en lettres détachées)

Fonction

F. AVERTISSEMENT

En cas de contradiction ou de divergence entre le présent formulaire ou les lignes directrices, et une disposition de la *Loi sur le pétrole et le gaz* ou de ses règlements d'application, cette dernière a préséance.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier à la Direction : _____ Enregistrement n° : _____

Signature du chef de division

Reçu le : ____ / ____ / ____ à (heure) : _____
AAAA MM JJ

Date : ____ / ____ / ____
AAAA MM JJ

Le présent avis prévu par la loi est délivré en conformité avec la *Loi sur le pétrole et le gaz* et le *Règlement sur les titres d'aliénation pétroliers et gaziers*. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.